

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Baccalauréat technologique STAV

Module :
M6 : Territoire et société

Objectif général du module :
Identifier les enjeux géographiques, économiques et sociaux liés à la place du monde rural dans la société contemporaine.

Indications de contenus, commentaires, Recommandations pédagogiques

Objectif 1 - Comprendre les logiques d'organisation et de hiérarchisation des territoires (France et Europe)

Cet objectif de géographie est étudié en classe de première.

L'étude de cet objectif permet d'appréhender, dans la continuité du programme de seconde GT, la diversité des espaces et territoires européens et de comprendre leurs disparités, à partir d'exemples précis librement choisis, du local au mondial.

Certains thèmes pourront être étudiés en concertation avec l'enseignant de SESG.

Objectif 1.1 - Étudier les espaces de proximité : villes et campagnes, dynamiques des populations

A partir des études menées en pluridisciplinarité, on fondera le travail d'observation et d'analyse sur un territoire proche de l'établissement, en abordant les phénomènes à des échelles différentes, et en évitant un historique fastidieux de l'aménagement du territoire.

Un ou deux thèmes d'étude, au choix :

- la région,
- espaces urbains/espaces ruraux,
- mobilités et flux de population.

Notions : aménagement du territoire, décentralisation, maillage, commune, intercommunalité, département, pays, périurbain, espace urbain/rural, aire urbaine / ville / les acteurs et les institutions, agglomération/communauté d'agglomérations / métropole, métropolisation, littoralisation, migrations pendulaires.

Objectif 1.2- Étudier la dynamique des espaces de l'Union européenne dans le cadre de la mondialisation

On étudiera la dynamique de localisation des activités dans l'Union européenne dans le cadre de la mondialisation :
Un ou deux thèmes d'étude, au choix :

- espaces innovants, espaces « en reconversion »,
- réseaux hiérarchisés, espaces commandés,
- espaces productifs,
- comparaison entre une région française et une région européenne,
- la France dans la mondialisation.

Notions : centre/périphéries, interface, technopole, délocalisation, reconversion industrielle, pôle d'excellence rurale/de compétitivité, etc.

Objectif 2 - Prendre en compte les dimensions économique et sociale de la société contemporaine

Cet objectif permet l'acquisition de bases dans le domaine des sciences économiques et sociales pour comprendre le contexte global dans lequel s'insèrent les territoires ruraux.

La conduite de cet objectif prendra en compte les acquis des élèves dans le cadre de l'enseignement d'exploration de seconde (SES ou économie-gestion).

L'enseignement s'appuiera sur des données récentes et des exemples concrets.

Objectif 2.1 - Appréhender les rôles respectifs du marché et de l'État

Le but de cet objectif est triple : d'une part de comprendre le rôle du marché dans l'économie contemporaine, d'autre part d'en identifier les imperfections et les limites comme seul instrument de régulation et enfin de préciser le rôle économique et social de l'État.

2.1.1- Présenter les caractéristiques du marché concurrentiel

Marché et concurrence, offre, demande, formation du prix, conditions de la concurrence

2.1.2- Repérer les défaillances du marché

Concurrence imparfaite, monopole, oligopole, externalités, bien privé/bien public

2.1.3- Préciser le rôle de l'intervention publique

État, intervention publique, politiques publiques, politique économique et sociale, budget de l'État

Objectif 2.2 - Identifier l'activité productive et ses différents acteurs

Que ce soit en SES ou en économie gestion, l'enseignement d'exploration de seconde aborde cet aspect. On pourra privilégier l'étude du travail et de l'emploi (sous-objectifs 2.2.2 et 2.2.3).

2.2.1- Préciser la diversité de la production et de ses acteurs

Agents économiques (unités institutionnelles), production marchande, production non marchande, valeur ajoutée, produit intérieur brut .

2.2.2- Repérer les mécanismes de la production

Facteurs de production, capital, investissement, travail, population active, productivité du travail, coût du travail.

2.2.3- Appréhender les aspects sociaux de l'activité productive

Emploi, conditions de travail, formes de l'emploi, durée du travail, précarité, chômage

Objectif 2.3 - Identifier l'origine et l'utilisation des revenus

Les sous-objectifs 2.3.2 et 2.3.3 seront traités en lien avec les objectifs 1.1 et 1.2 du module M7-1.

2.3.1- Comprendre la formation des revenus des ménages

Revenus primaires, salaire, salaire minimum, revenu agricole, redistribution, ressources des ménages, prestations sociales, revenu disponible, impôts, niveaux de vie, pauvreté

2.3.2- Analyser l'utilisation des revenus des ménages

Consommation effective, équipement des ménages, habitat, coefficient budgétaire, consommation alimentaire, élasticité, épargne

2.3.3- Identifier les changements dans la consommation

Évolution de la consommation en volume, en structure, lois d'Engel, pouvoir d'achat, prix, inflation, indice des prix à la consommation, déterminants sociaux

Objectif 2.4 - Repérer les effets du développement économique et social

« Pour définir le développement, citons François PERROUX, un grand économiste français du 20ème siècle : "le développement est la combinaison des changements sociaux et mentaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement, son produit réel global" (in *L'économie du XXè siècle*, PUG, 1991). Autrement dit, le développement, c'est l'ensemble des changements sociaux et culturels qui rendent possible l'accroissement des quantités produites sur le long terme (c'est-à-dire la croissance économique).

Le développement est donc une notion moins quantifiable que la croissance économique. Parler de développement, c'est se poser des questions sur ce que l'on fait des richesses produites grâce à la croissance : la santé de la population s'accroît-elle, par exemple (ce qui permettra à long terme d'avoir une main d'œuvre plus productive, ce qui contribuera à renforcer la croissance) ? Mesurer le développement est donc difficile. L'ONU a donc construit des indicateurs plus qualitatifs, au premier rang desquels l'I.D.H. (indicateur de développement humain). : il s'agit d'un indicateur synthétique qui prend en compte le niveau de vie (mesuré par le P.I.B. réel par habitant), la durée de vie (mesurée par l'espérance de vie à la naissance), le niveau de scolarisation (mesuré par 2 indicateurs : le taux brut de scolarisation des jeunes et le taux d'alphabétisation des adultes de plus de 15 ans). On peut citer également l'I.P.H. (indicateur de pauvreté humaine), qui intègre davantage d'éléments que l'I.D.H. (accès à l'eau potable, part des enfants de 5 ans victimes de malnutrition, etc.). » (brises.org)

« Le développement peut être appréhendé (...) comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. En se focalisant sur les libertés humaines, on évite une définition trop étroite du développement, qu'on réduise ce dernier à la croissance du produit national brut, à l'augmentation des revenus, à l'industrialisation, aux progrès technologiques ou encore à la modernisation sociale. Il ne fait aucun doute que la croissance du PNB ou des revenus revêtent une grande importance en tant que moyen d'étendre les libertés dont jouissent les membres d'une société. Mais d'autres facteurs déterminent ces libertés : les dispositions économiques ou sociales, par exemple (il peut s'agir de tous les moyens qui facilitent l'accès à l'éducation ou à la santé) et, tout autant, les libertés politiques et civiques (...). Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique*, Editions Odile Jacob, 2000, page 15.

« En 1990, la compréhension publique du développement fut galvanisée par la publication du premier *Rapport sur le développement humain*. Sous la conduite du visionnaire Mahbub ul Haq, ce Rapport eut un effet profond sur la manière dont les décideurs, les agents de la fonction publique et les médias, tout comme les économistes et autres chercheurs en sciences sociales, considèrent l'avancement sociétal. Plutôt que de se concentrer seulement sur quelques indicateurs traditionnels du progrès économique (tel que le produit national brut par habitant) la comptabilité du « développement humain » proposa un examen systématique d'une mine d'informations sur la façon dont les êtres humains vivent dans chacune des sociétés et sur les libertés substantives dont ils jouissent. » Rapport sur le développement humain 2010, introduction A. Sen.

« (...) Le *Rapport sur le développement humain 2011* propose de nouvelles contributions importantes au dialogue mondial, montrant à quel point la durabilité est inextricablement liée à certains aspects fondamentaux de l'équité – c'est-à-dire de l'impartialité, de la justice sociale et d'un accès plus aisé à une meilleure qualité de vie. La durabilité n'est pas exclusivement ni même essentiellement une question environnementale, comme le prouve de manière convaincante ce Rapport. Elle concerne surtout le mode de vie que nous choisissons d'épouser, en étant conscients que tous nos actes ont des conséquences pour les sept milliards de personnes vivant sur la planète aujourd'hui, ainsi que pour les milliards d'êtres humains qui nous succéderont dans les siècles à venir. » Résumé du RDH 2011.

2.4.1- Préciser la notion de développement

Terminologie du développement, développement humain, indicateurs de mesure, PIB/habitant, indice de développement humain (IDH), indice de pauvreté, parité de pouvoir d'achat (PPA)

2.4.2- Préciser la notion de croissance économique

PIB, évolution du PIB, taux de croissance, productivité, demande intérieure, demande extérieure

2.4.3- Identifier les enjeux liés à la croissance et au développement

Lien croissance-développement, développement durable, mondialisation, déséquilibres mondiaux

Objectif 3 - Analyser les dynamiques des territoires ruraux

Cet objectif, sur le thème de la ruralité, propose deux entrées :

- Qu'est-ce qu'un territoire rural aujourd'hui ?
- Quelles mesures de politique publique s'adressent plus spécifiquement aux territoires ruraux et à leurs acteurs ?

Objectif 3.1 - Identifier les enjeux et les perspectives d'évolution du milieu rural

Ce sous-objectif vise à préciser les caractéristiques économiques et sociales et les dynamiques des territoires ruraux.

3.1.1- Identifier les fonctions de l'espace rural

Demande sociale, urbain/rural, fonction résidentielle, fonction productive, fonction récréative et touristique, fonction de nature

3.1.2- Repérer la place des différents acteurs des territoires

Population rurale, nature et logiques des acteurs, secteur associatif, coopération, conflit, bien collectif

3.1.3- Repérer les dynamiques économiques en milieu rural

Activités économiques, système productif local, emplois, flux de population, infrastructures, place spécifique de l'agriculture, multifonctionnalité, externalités liées aux activités agricoles

3.1.4- Appréhender la construction et l'organisation d'un territoire

Territoire prescrit/territoire construit, sentiment d'appartenance, modes d'action, projet

Objectif 3.2 - Caractériser les politiques de développement rural

Traditionnellement dans le baccalauréat technologique de l'enseignement agricole, l'étude de la politique agricole, et de la PAC plus particulièrement, occupe une place importante quelle que soit la spécialité de la classe (production, aménagement, transformation, services). La construction de cet objectif vise à rééquilibrer les approches des politiques publiques en prenant en compte la diversité des publics en formation et des projets de poursuite d'étude des élèves. Les sous-objectifs 3.2.1 et 3.2.2 peuvent faire l'objet d'une approche transversale.

3.2.1- Préciser les formes d'organisation administrative

Décentralisation, déconcentration, intercommunalité, élus ruraux

Si historiquement, la centralisation a caractérisé l'organisation du territoire français, décentralisation et déconcentration constituent deux tendances lourdes de l'évolution de la gestion du territoire.

3.2.2- Situer la place du rural dans les politiques publiques

Développement rural, réseau rural, fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), prospective

3.2.3- Repérer les caractéristiques des politiques d'aménagement rural

Cadastré, propriété, schéma de cohérence territoriale (Scot), plan local d'urbanisme (PLU), carte communale, aménagement foncier, société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

« L'aménagement du territoire désigne l'action publique s'efforçant de répartir géographiquement la population et les activités économiques, soit pour homogénéiser le territoire, soit pour accélérer ou réguler le développement, soit pour améliorer les positions du pays dans le jeu des concurrences internationales.

En France, c'est une politique définie et mise en œuvre par des autorités politiques (centrales ou locales) pour réduire les déséquilibres entre les différents espaces géographiques de l'État, voire d'une région. Ses objectifs consistent à mieux distribuer des activités sur un territoire (réduire les inégalités territoriales) et à améliorer les performances globales de ces territoires.

Ce n'est pas une exception française et beaucoup d'États ont affiché en ce domaine des intentions et poursuivi des programmes spécifiques. (...) Cependant, si l'aménagement n'est ni une invention ni une exception française, il n'en demeure pas moins que, parmi les pays occidentaux d'économie libérale ou d'économie mixte, aucun autant que la France n'a engagé l'autorité de l'État dans une politique d'aménagement territorial. Aucun pays ne souffrait autant que la France de l'excessive concentration de sa population autour de sa capitale, de la localisation de ses principales activités industrielles sur les périphéries septentrionales de son territoire et du retard économique de certains de ses espaces ruraux. »

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_AE2030_Politiques_d_aménagement_du_territoire.pdf

On consultera le travail réalisé dans le cadre de la mission d'évaluation et de contrôle des politiques d'aménagement en milieu rural (groupe de travail du parlement) dont le périmètre de l'évaluation (fixé en 2011) porte sur les dispositifs suivants : les pôles d'excellences rurales, les exonérations fiscales et sociales en zones de revitalisation rurale, la prime d'aménagement du territoire, la couverture du territoire en téléphonie mobile et Internet haut débit, les maisons et relais de services publics, l'organisation de l'offre de santé, les aides à la création et au maintien d'entreprises, de commerces, de l'artisanat et des services, l'accès aux grandes infrastructures de transport, la réhabilitation de l'habitat rural, le soutien au tourisme rural.

On montrera notamment :

- l'intérêt des outils décentralisés d'aménagement du territoire (carte communale, plan local d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, schéma régional d'aménagement et de développement du territoire),
- le rôle des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural.

<http://www.outil2amenagement.certu.developpement-durable.gouv.fr/>

3.2.4- Repérer les caractéristiques des politiques de l'environnement

Principes, instruments, mesures applicables aux espèces, mesures applicables aux espaces

Pour définir le champ des politiques de l'environnement, on peut partir de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

I- Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation.

II- Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elles s'inspirent, dans le cadre des lois qui en définissent la portée, des principes suivants :

- 1° Le **principe de précaution**, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ;
- 2° Le **principe d'action préventive et de correction**, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable ;
- 3° Le **principe pollueur-payeur**, selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur ;

4° Le **principe de participation**, selon lequel chacun a accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses, et le public est associé au processus d'élaboration des projets ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. »

Quant aux principes, les quatre indiqués seront vus et illustrés par des exemples concrets.

Après avoir précisé le champ d'action des instruments et des mesures (préservation de l'atmosphère, de l'eau et des sols, protection de la nature et des paysages, gestion des déchets) on étudiera plus particulièrement les mesures liées à la gestion et à la protection de la faune et de la flore, d'une part et à la protection des espaces naturels, d'autre part.

En matière de droit applicable aux espèces, on verra :

- au niveau international, le rôle des conventions CITES (convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite aussi convention de Washington) et de Ramsar (convention relative aux zones humides) ;
- au niveau européen, la directive habitats « sur la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage » et le réseau Natura 2000 ;
- au niveau français, le système des listes des espèces protégées et l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF).

En matière de droit applicable aux espaces, on se limitera à l'étude des principaux instruments de protection issus du droit français : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, arrêté de biotope, site inscrit ou classé.

3.2.5. Repérer les caractéristiques des politiques agricoles (6/7h)

Politique agricole française, politique agricole commune, mesures de soutien, concours publics à l'agriculture, contractualisation, négociations internationales, agriculture et environnement.

Cette question pourra être abordée en cinq temps.

- Les raisons de l'intervention publique en agriculture : sécurité et indépendance alimentaire, lien agriculture et développement, lien agriculture et territoire, instabilité des marchés agricoles (loi de King).
- Les modalités de l'intervention publique en agriculture :
 - approche par les instruments : protectionnisme, action sur l'offre (système de quotas, retrait de terres à la production), action sur les prix (prix garanti), soutien dit découplé (aide directe au revenu) ;
 - approche par l'étude de la nature et du niveau des concours publics à l'agriculture française.
- L'évolution de la politique agricole : l'exemple de la PAC.
- La politique agricole aujourd'hui : les grandes mesures, politique agricole européenne/politique agricole nationale.
- La politique agricole en débat : les perspectives d'évolution.

Objectif 4 - Analyser le fonctionnement des organisations dans leur territoire

Cet objectif est traité principalement en pluridisciplinarité (SESG 12h et STP 12h) ; l'équipe pédagogique choisit le statut et le secteur d'activité de l'organisation étudiée en fonction du projet pédagogique et en lien avec les EIL. L'étude pourra se faire dans le cadre d'une approche systémique.

Activités pluridisciplinaires

Thème 1 – Entreprise et territoire

12h Sciences économiques, sociales et de gestion

12h Sciences et techniques agronomiques ou aménagement

Thème 2 – Ressources naturelles et culturelles, identité des territoires

12h éducation socioculturelle

12h sciences économiques, sociales et de gestion

12h histoire géographie

12h technologies de l'information et du multimédia

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Géographie

Généralités

- Pour la mise à jour des connaissances générales, utiliser les collections du premier cycle universitaire :
Collections U2 et Coursus, Armand Colin
Carré Hachette,
Que Sais-Je ?, PUF
- Des publications annuelles et des périodiques :
 - *La Documentation photographique*, tous les deux mois, un thème qui « colle » aux programmes
 - *Textes et documents pour la classe*, revue du CNDP, tous les quinze jours
 - *Le Monde, dossiers et documents*, mensuel thématique, avec un encart de quatre pages abordable, *Les clés de l'Info*
 - *Historiens et géographes*, la revue de l'association des professeurs d'histoire et géographie
 - *L'état du monde*, La Découverte, chaque année
 - *Images économiques du monde*, Armand Colin, chaque année
 - *Rapport Ramses*, Dunod, chaque année, (Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies par l'IFRI- Institut français des relations internationales)

Les liens les plus utiles

- Le portail créé par l'inspection générale d'histoire et de géographie et hébergé par Eduscol <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/> renvoie à la plupart des sites utiles, il devrait prochainement comporter un lien vers les référentiels de l'enseignement agricole.
- A utiliser avec précaution, mais qui peut être intéressant le site <http://www.netvibes.com/monspoutnik/>
- Pour avoir des chiffres les plus récents : sites de l'Union européenne, notamment <http://ec.europa.eu>, de l'INSEE, de la DATAR

Sur l'Europe et ses réseaux

- Des classiques :
 - J. Barrot, B. Elissalde, B. Roques, *Europe, Europes, espaces en reconquête*, Paris, Vuibert, 2002
 - J.-Lévy, *L'Europe, une géographie*, Paris, Hachette, 1997
 - R. Brunet, dir (groupe RECLUS), les volumes sur l'Europe de la *Géographie universelle*, Belin :
 - Robert Ferras, Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien, *France - Europe du Sud*, 1990
 - Jean-Pierre Marchand, Pierre Riquet, *Europe médiane - Europe du Nord*, 1996
 - Roger Brunet, Violette Rey, *Europes orientales, Russie, Asie centrale*, 1996
- Plus récents, entre autres,
 - L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *L'Europe*, Bréal, 2009.
 - Thomas Snégaroff, *L'Europe*, 50 cartes & fiches, Ellipses, 2009
 - Gérard Chaliand, Jean-Pierre Rageau, *Atlas des Européens*, Paris, Fayard, 1989.

Sur la France et ses régions

- Des classiques :
 - R. Brunet, R. Saint-Julien (dir.), *Atlas de France*, 14 vols, Reclus et la documentation française
 - F. Damette, J. Scheibling, J, *Le territoire français, permanences et mutations*, Paris, Hachette, 2003
 - M. Baleste (dir.), *La France des 22 régions*, Paris, Colin, 2002
 - J.-L. Guigou, *Aménager la France de 2020, mettre les territoires en mouvement*, Paris, La Documentation Française, 2002
 - J. Labasse, *Quelles régions pour l'Europe ?*, Paris, Dominos-Flammarion, 1995
- Plus récents, entre autres,
 - Thomas Snégaroff, *L'Europe*, 50 cartes & fiches, Ellipses, 2009
 - P. Veltz, *Des lieux et des liens : le territoire français à l'heure de la mondialisation*, L'Aube, 2002
 - Anne Frémont-Vanacorre, *La France en Europe*, Armand Colin, 2010

Pour les activités pluridisciplinaires :

Lecture de paysage

MERCIER P, *Le commentaire de paysage en géographie physique*, Colin, 2004
MADORE F, *Le commentaire de paysage en géographie humaine*, Colin, 2006
BERINGUER (dir.), *Les paysages français*, Colin, 1999

Étude de territoire

BROWAEYS et CHATELAIN, *Étudier une commune, paysage, territoires, populations et sociétés*, Paris Colin, 2005

SESG:

Objectif 2 :

<http://www.insee.fr/fr/> ; notamment :

Insee première, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=1>
TEF, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=TEF11&nivgeo=0>
Définitions, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

<http://www.alternatives-economiques.fr/>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>; notamment : Cahiers Français et Problèmes économiques

<http://www.vie-publique.fr>

<http://www.scienceshumaines.com>

<http://www.ofce.sciences-po.fr/>

<http://www.laviedesidees.fr/+-Economie+.html>

<http://www.oecd.org>

<http://www.imf.org/external/french/index.htm>

<http://www.banquemonddiale.org/>

<http://www.wto.org/indexfr.htm>

<http://www.beta.undp.org/content/undp/fr/home.html> (rapports annuels sur le développement humain)

<http://brises.org/>

<http://www.cairn.info>

<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales.htm>

<http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement.htm>

<http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement.htm>

<http://cse.ehess.fr/>

Collection *Repères*, édition *La Découverte*

Objectif 3 :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

<http://www.raestud.eu>

<http://economierurale.revues.org/index.html>

<http://www.agrobiosciences.org/>

<http://www.inra.fr/sae2/publications/iss/index.php>

<http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-5.htm>

http://europa.eu/pol/agr/index_fr.htm

Butault Jean-Pierre, *Les soutiens à l'agriculture. Théorie, histoire, mesure*, Versailles Cedex, Editions Quæ « Mieux comprendre », 2004 : <http://www.cairn.info/les-soutiens-a-l-agriculture--9782738011763.htm>

Objectif 4 :

Ouvrages sur l'approche globale aux éditions Educagri

Centre de sociologie des organisations : <http://www.cso.edu/home.asp>

Bagla Lusin, *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte « Repères », 2003 : <http://www.cairn.info/sociologie-des-organisations--9782707139481.htm>

Thuderoz Christian, *Sociologie des entreprises*, 3^e éd., Paris, La Découverte « Repères », 2010 :

<http://www.cairn.info/sociologie-des-entreprises--9782707167477.htm>

Yvon Pesqueux, *Organisations : modèles et représentations*, PUF 2002

Technologies de l'informatique et du multimédia pour les activités pluridisciplinaires

GUERREIRO, Fabien. *SIGEA Systèmes d'Information Géographique pour l'Enseignement Agricole* [en ligne]. CNER-TA, [consulté le 24 janvier 2013]. Disponible sur : <http://www.sigea.educagri.fr/>

SANCHEZ, Eric GENEVOIS, Sylvain. *EducTice : Education, technologies de l'information et de la communication* [en ligne]. Institut français de l'éducation (consulté le 4 janvier 2013). *Observatoire des Pratiques Géomatiques : Usages et enjeux des outils géomatiques dans l'enseignement.* Disponible sur : <http://eductice.ens-lyon.fr/EducTice/recherche/geomatique>

GUERMOND, Yves. *Cartographie et systèmes d'information géographique (SIG)* [en ligne]. CERIMES : Centre de ressources et d'informations sur les multimédias pour l'enseignement supérieur mise à jour 1 mars 2011 [consulté le 4 janvier 2013]. Mission 2000 en France, 2000. 67 min. L'homme, ses milieux et ses territoires http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/cartographie_et_systemes_d_information_geographique_sig.952

DA SILVA PIRES, Albert. POUZIN, Jackie. *Edugéo - Le géoportail de l'Education.* Magnard, 2010. 144 p. ISBN 978-2-210-16730-8

DA SILVA-PIRES, Albert. *Géoportail : le portail Internet des territoires et des citoyens.* FOUCHER, 2008. 160 p. Plein pot net. ISBN 978-2-216-10967-8

STEINBERG, Jean. *Cartographie Systèmes d'information géographique et télédétection.* Armand Colin, 2002. Campus géographie. ISBN 2-200-26255-8

DENEGRE, Jean SALGE, François. *Les systèmes d'information géographique.* PUF, 2004. 128 p. Collection Que sais-je. ISBN 2-13-053923-8

PUMAIN, Denise BEQUIN, Michèle. *La représentation des données géographiques : Statistique et cartographie.* 3^e édition. Armand Colin, 2010. 255 p. Collection cursus. Géographie. ISBN 978-2-200-24919-9 ou édition numérique fichier ePub 978-2-200-25830-6 (Adobe DRM)